



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation préoccupante au Nicaragua

Question écrite n° 19242

Texte de la question

M. Hubert Julien-Laferrière interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la position de la France vis-à-vis du gouvernement du Nicaragua. En effet, de nombreuses ONG et de nombreux militants nicaraguayens alertent sur les dérives autoritaires du régime de Daniel Ortega. Aussi, ils pointent les menaces et les violences à l'encontre des opposants politiques au gouvernement en place. M. le député a reçu le 20 mars 2019 trois militantes nicaraguayennes membres de la plate-forme *La Articulation de movimientos sociales y de la sociedad civil*, qui rassemble mouvement sociaux et organisations de la société civile en lutte contre le régime au Nicaragua. Ces dernières ont pu témoigner de ces menaces et de ces violences et l'ont alerté sur la situation extrêmement précaire et préoccupante de nombreux réfugiés nicaraguayens au Costa Rica (entre 40 000 et 80 000 selon les ONG). Dans ce cadre, il souhaiterait obtenir des informations concernant la position du Gouvernement français vis-à-vis de ces événements.

Texte de la réponse

La situation qui règne au Nicaragua est dramatique, situation confirmée par les témoignages de nombreuses ONG alertant sur la dérive autoritaire du régime de Daniel Ortega. Plus d'un an après le déclenchement de la crise, la situation au Nicaragua demeure en effet très préoccupante. Malgré le retour au calme, le régime exerce une répression permanente contre l'opposition, principalement à travers des arrestations arbitraires et l'interdiction systématique des manifestations et la pression sur les organes de presse. Le régime a certes annoncé ces derniers jours un certain nombre de mesures, notamment la libération de plusieurs opposants et prisonniers politiques. Mais beaucoup reste encore à faire pour espérer un retour à la normale : plusieurs dizaines d'opposants restent emprisonnés, et ceux qui ont été libérés restent menacés s'ils s'avisent de participer à nouveau à des manifestations ou à des mouvements de protestation. Plusieurs des opposants libérés ont déjà fait l'objet de mesures d'intimidation. Par ailleurs, les mesures d'amnistie prises par le régime qui ont permis aux responsables des violences commises au cours des derniers mois, qui ont provoqué la mort de plus de 300 personnes, d'échapper à toute poursuite, sont particulièrement condamnables. En lien avec l'Union européenne, la France poursuit ses efforts en faveur d'une reprise du dialogue national et de la libération de l'ensemble des prisonniers politiques. L'Union européenne est disponible pour apporter son concours à une sortie de crise en lien avec l'Organisation des Etats Américains, et n'exclut nullement la possibilité de sanctions contre les responsables de cette situation. La France soutient également les organisations de défense des droits de l'Homme qui s'efforcent de poursuivre leurs activités au Nicaragua. Les représentants de ces organisations sont régulièrement reçus au ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'ambassade de France au Nicaragua a remis l'an dernier le prix franco-allemand des droits de l'Homme à l'Association nicaraguayenne pour les droits de l'Homme (ANDPH), l'un des mouvements les plus engagés pour la défense des droits de l'Homme au Nicaragua.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Julien-Laferrière](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19242

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 avril 2019](#), page 4005

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6701